

Étreham, le 20 décembre 2011

Monsieur, Madame,

Nous vous remercions de la confiance que vous voulez bien accorder aux étalons du Haras d'Étreham et vous prions de trouver en annexe, quelques informations utiles, ainsi que le protocole sanitaire pour la saison de monte 2012, lequel doit être scrupuleusement respecté.

Afin d'éviter tout désagrément, nous vous rappelons **qu'il est impératif que le formulaire joint, ainsi que les résultats des différents prélèvements nous soient retournés par fax ou par courrier avant la réservation de la saillie** (le cas échéant, ce dossier est à transmettre au Haras où stationne votre jument durant la monte).

Egalement, sur le plan sanitaire et pour mieux assurer la sécurité de votre jument, il est souhaitable que vous soyez muni, au moment de la saillie, de vos brides et tord-nez. **Les maidens devront avoir été chevauchées au préalable.**

Pour mémoire, nous vous rappelons que sont considérées comme **juments à haut risque**, les juments ayant été positives à la métrite dans les deux dernières années et non saillies depuis, les juments saillies dans les deux dernières années par un étalon contaminé, ou les juments en provenance d'un pays autre que la France, l'Allemagne, l'Angleterre, l'Irlande, l'Italie, les Etats-Unis et le Canada.

Enfin, nous vous confirmons que le Haras d'Étreham se réserve le droit de limiter le nombre de sauts par chaleur, et de refuser toute jument qui ne serait pas accompagnée de l'ensemble des prélèvements requis, étant entendu que le maximum sera toujours fait pour satisfaire vos demandes.

Nous nous tenons à votre entière disposition pour répondre à vos questions, aux numéros suivants :

Ludivine MARCHAND MORIN  
Bureau : 02 31 92 40 84  
Portable : 06 88 46 01 72

**Horaires de saillies :**

- du lundi au vendredi : matin : 08h00 – après-midi : 14h00
- samedi, dimanche et jour férié : matin : 08h00 – après-midi : 15h00

Nous vous souhaitons une excellente saison de monte et vous prions d'agréer, Monsieur, Madame, l'expression de nos sentiments dévoués.

Ludivine Marchand Morin,  
Directrice du Haras d'Étreham

**RECHERCHE METRITE CONTAGIEUSE EQUINE (MCE)  
ET AUTRES MALADIES VENERIENNES BACTERIENNES**

Avant toute saillie, s'assurer du statut sanitaire de la jument (voir verso et / ou [www.syndicatdeseleveurs.org](http://www.syndicatdeseleveurs.org)) :

- jument à bas risque
- jument non considérée comme à bas risque
- jument à haut risque

**JUMENT A BAS RISQUE**

Recherche	Prélèvements Sinus et fosses clitoridiens			Prélèvement Cervical			
	Taylorella equigenitalis	Klebsiella pneumoniae	Pseudomonas aeruginosa	Taylorella equigenitalis	Klebsiella pneumoniae	Pseudomonas aeruginosa	Autres germes (demande spécifique)
Juments vides et maidens	A faire, après le 01/01/2012 Résultat négatif			A faire, après le 01/01/2012 sur chaleur Résultat négatif			A faire après le 01/01/12 Interprétation vétérinaire
Juments pleines et suitées	A faire, après le 01/01/2012 A moins de 30 jours avant le poulinage ou après le poulinage Résultat négatif			A faire après le 01/01/2012, sur chaleur (si saillie sur chaleur de poulinage, résultat négatif à envoyer à l'éta lonnier à réception) Pour toute autre chaleur, résultat négatif obligatoire avant la saillie			Interprétation vétérinaire

**RECHERCHE ARTERITE VIRALE EQUINE (AVE)**

Sur un prélèvement réalisé après le 1<sup>er</sup> janvier 2012, datant de moins de 30 jours avant la première saillie avec :

- soit un résultat sérologique négatif
- soit deux résultats sérologiques positifs stables ou déclinants à 14 jours d'intervalle
- soit un résultat sérologique positif, stable ou déclinant par rapport au dernier résultat de l'année précédente (résultat à joindre). Le résultat de la dernière sérologie doit impérativement dater de moins de 30 jours de la première saillie.

**TEST DE COGGINS**

Des cas d'anémie infectieuse des équidés ayant été déclarés, il est recommandé d'effectuer un test de Coggins, sur un prélèvement sanguin réalisé après le 1<sup>er</sup> janvier 2012.

**VACCINATIONS OBLIGATOIRES**

**Grippe et Rhinopneumonie obligatoires :**

- soit sur les trois dernières années : au moins un rappel annuel
- soit une primo vaccination : 2 injections espacées de 3 à 6 semaines, puis un rappel au moins annuel.

Toute rupture dans un protocole de vaccination nécessite obligatoirement une primo vaccination avant toute saillie

**RECOMMANDATIONS**

- Si la jument revient en chaleur notamment de façon anormale (cycle raccourci), refaire l'ensemble des prélèvements M.C.E et autres maladies vénériennes bactériennes (germes spécifiques et flore associée).
- Si changement d'éta lon, refaire tous les prélèvements à 7 jours au plus tôt après la dernière saillie de l'éta lon précédent (les résultats précédents doivent accompagner la jument à la saillie).

Source : Syndicat des Eleveurs

#### JUMENTS NON CONSIDÉRÉES COMME À BAS RISQUE »

- Les juments qui ont visité un établissement sur lequel la M.C.E. a été isolée pendant les 12 derniers mois,
- Les juments en provenance des USA et du Canada et les juments en provenance de la France, l'Allemagne, l'Irlande, l'Italie et le Royaume Uni qui ont été saillies pendant la dernière saison de monte par des étalons résidant en dehors de ces pays,
- Les juments qui sont allées dans des pays autres que la France, l'Allemagne, l'Irlande, l'Italie, le Royaume Uni pendant les 12 derniers mois.

Le protocole de prélèvement pour ces juments prévoit deux écouvillonnages sur le sinus et fosses clitoridiens effectués au minimum à sept jours d'intervalle. Ils peuvent être effectués au haras d'origine ou haras d'hébergement.

Ces juments doivent être systématiquement isolées à l'arrivée dans le haras et ne peuvent être saillies que sur présentation de tous leurs résultats négatifs par culture microaéroophile.

#### JUMENTS « HAUT RISQUE »

La qualification, à partir de 1998, du statut de jument à "haut risque" a été limitée à une période de deux ans, si la jument, saillie après contrôle de l'efficacité du traitement, a produit un foal sur lequel la recherche du germe de la M.C.E. s'est révélée négative.

- Les juments ayant été positives à la M.C.E. au moins dans les deux dernières années et qui n'ont pas été saillies depuis,
- Les juments saillies dans les deux dernières années par un étalon contaminé ou infecté,
- Lorsque la jument est contaminée, se référer au protocole spécifique.